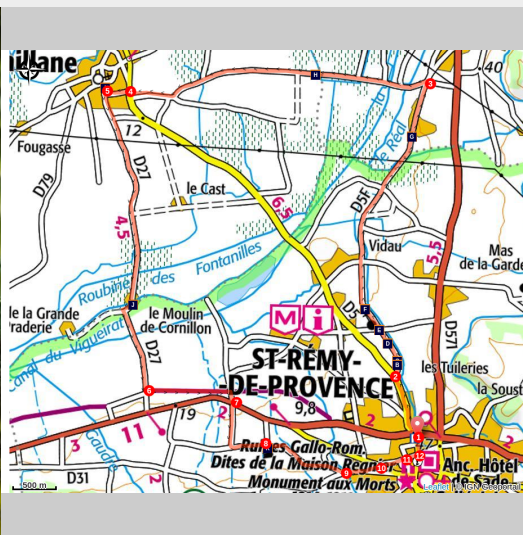


SAINT REMY DE PROVENCE - Les jardins de Mistral à vélo

Saint-Rémy-de-Provence



Cette boucle cyclotouristique permet de découvrir les riches terroirs qui font des Alpilles le véritable jardin de la Provence.

En empruntant les petites routes, de nombreux signes témoignent de la richesse des terres agricoles mais aussi d'une culture provençale encore bien présente, avec les canaux et les haies de cyprès palissées de cannes de Provence. Elles protègent les cultures du mistral et abritent une faune variée. Suivant les saisons, on peut même apercevoir les crêtes du massif des Alpilles entre Eyragues et Maillane!

Infos pratiques

Pratique : VÉLO

Durée : 2 h

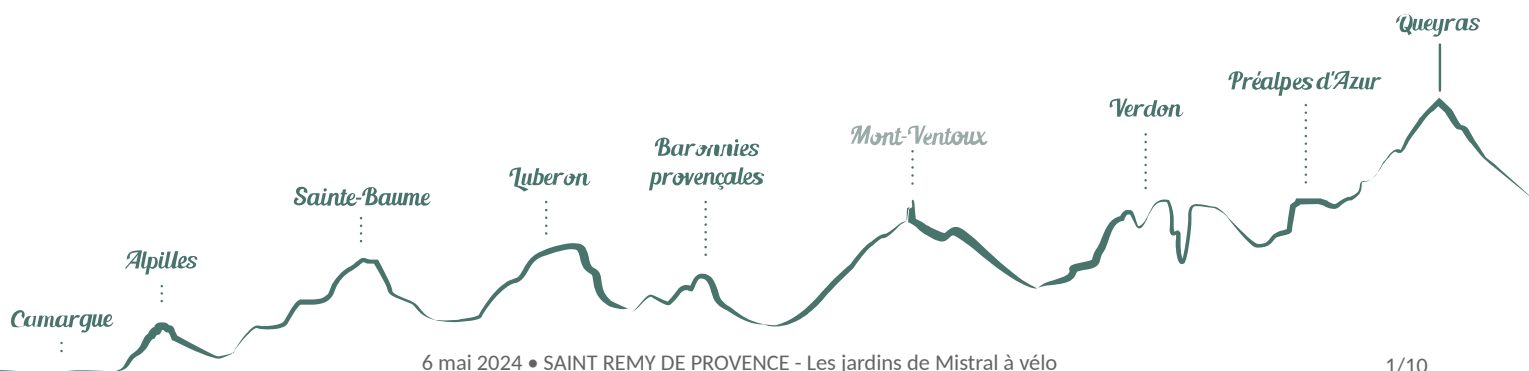
Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 58 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme,
Patrimoine et histoire, Produits du terroir



Itinéraire

Départ : Place Général de Gaulle, Saint-Rémy-de-Provence

Arrivée : Place Général de Gaulle, Saint-Rémy-de-Provence

Balisage :  Non balisé

A la sortie du parking, bifurquer à gauche.

1- Au rond-point, prendre la deuxième sortie (D5) en direction de Graveson et continuer tout droit. Passer devant le Moulin Saint-Bernard.

2- Après la sortie de Saint-Rémy, tourner à droite sur la D5f en direction d'Eyragues puis continuer tout droit. A la chapelle Saint-Roch, continuer tout droit pendant 3 km.

3- A l'entrée du village d'Eyragues, tourner à gauche en suivant le jalonnement cycliste indiquant «Maillane» sur le chemin du Grenouillet pendant 3 km. A l'entrée du village, suivre le balisage dédié au vélo.

4- Au « cédez le passage », traverser en direction du « centre-ville » continuer jusqu'au Musée Frédéric Mistral.

5- Au croisement avec la D27, bifurquer à gauche en direction des Baux de Provence. Continuer tout droit sur l'aménagement cyclable sécurisé.

Au panneau de sortie d'agglomération, rester sur la D27 en longeant les terrains de tennis.

A la Manade Caillan, continuer sur la route goudronnée, passer sur le canal du Vigueirat puis suivre la route sur 1 km.

6- A l'entrée de la zone d'activité de la Massane, emprunter la voie cyclable à gauche, itinéraire de la Méditerranée à vélo (EV8).

A la première intersection avec la route, quitter la voie douce, tourner à droite.

7- Au stop (attention route fréquentée !) traverser sur la petite route étroite, chemin du Sablas. Continuer tout droit jusqu'au croisement avec le chemin de Roussan et de Cornud. Tourner à gauche.

8- A l'allée de platanes, se diriger à droite en direction du Château de Roussan. Poursuivre sur la route.

9- Au cédez-le-passage, regagner la route du Rougadou à gauche sur 700 mètres.

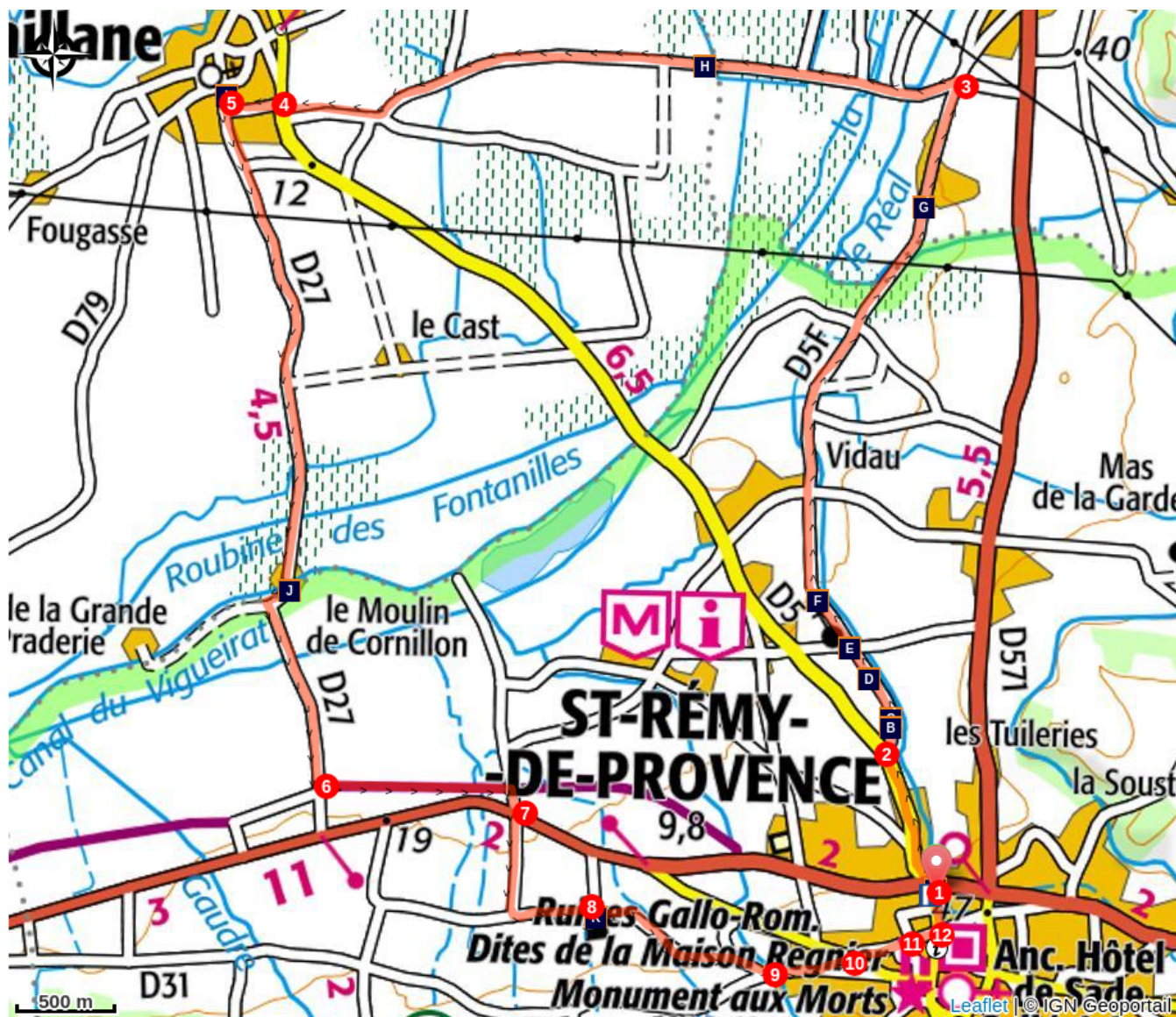
Au panneau d'entrée d'agglomération, bifurquer sur la gauche, continuer jusqu'au stop.

10- Traverser la D99 et continuer tout droit.

11- Au croisement, emprunter la voie « sens interdit » sauf vélo et passer derrière la Maison du Parc des Alpilles.

12- Tourner à gauche sur la route en légère descente et rejoindre le parking du départ.

Sur votre chemin...



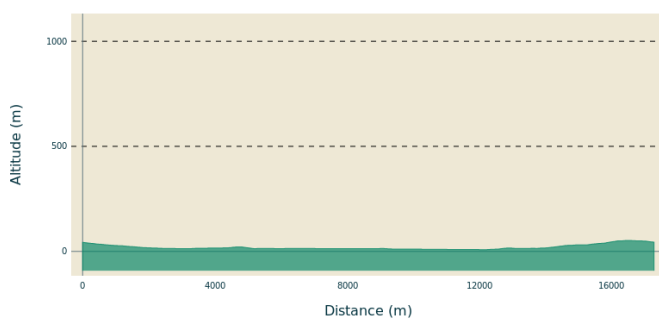
-  La tour Saint Jean (A)
-  Fromagerie Roumanille (C)
-  Chapelle Saint-Roch (E)
-  Paysages de cultures (G)
-  Musée Mistral (I)
-  Château de Roussan (K)
-  Glacière des Alpilles (B)
-  La Fabrique (D)
-  Le quartier des jardins et le Réal (F)
-  Les Sébisses (H)
-  Canal du Vigueirat (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention après le point 7, traversée de route avec fort trafic.

Profil altimétrique



Altitude min 8 m
Altitude max 52 m

Transports

Transports en commun : <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/horaires/Zou%20!%20Proximit%C3%A9/BUS/ligne/707/direction/OUTWARD/14660>

Accès routier

A l'entrée de la commune de Saint-Rémy-de-Provence, au croisement entre la D99 et la D5.

Parking conseillé

Place Général de Gaulle, Saint-Rémy-de-Provence

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OTI Alpilles-en-Provence

Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com

Tel : +33 (0)4 90 92 05 22

<http://www.alpillesenprovence.com>

Sur votre chemin...



La tour Saint Jean (A)

Mistral Frères était une entreprise spécialisée dans le chardon cardère destiné au textile, activité importante à l'ère industrielle. Elle possédait depuis 1854 les quatre moulins à blé installés sur le plateau du Réal (Saint Jean, Saint Bernard, Saint François et Saint Joseph). A partir de 1868, ils se lancèrent dans la modernisation des outils de production avec notamment la réorganisation du moulin Saint Jean et la construction de bâtiments, dont la grande maison centrale de quatre étages.

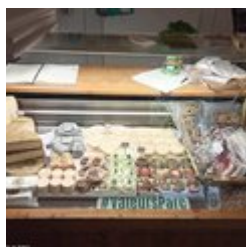
Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Glacière des Alpilles (B)

Ancien moulin qui change de vocation avec la mutation de l'agriculture et devient une glacière industrielle à la fin du 19ème siècle. La glace produite servait notamment à la conservation et à l'expédition des productions maraichères via un chemin de fer.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Fromagerie Roumanille (C)

Elevage en Agriculture Biologique de chèvres de race Alpine et de porcs noirs gascons, élevés en plein air avec une alimentation produite sur la ferme. Vente directe de fromages de chèvre, fromage blanc, brousse, crèmes glacées (en Agriculture Biologique) mais aussi de viande et charcuterie. L'alimentation des chèvres et des cochons est 100% bio et produite sur la ferme ; toute la production est transformée sur place. La fromagerie est membre du réseau Marque Valeurs Parc des Alpilles depuis 2019.



La Fabrique (D)

Propriété créée au début du XIXème siècle par la famille Mistral, c'est un remarquable exemple du dynamisme industriel de l'époque, lié à l'agriculture, à la transformation de la garance et du chardon cardère. Aujourd'hui, la bâtisse accueille un studio d'enregistrement très renommé mais aussi des chambres d'hôtes au cœur d'un parc de deux hectares composé d'un arboretum et d'une grotte et d'un plan d'eau.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Chapelle Saint-Roch (E)

En 1650, lors d'une épidémie de peste, les édiles saint-rémois firent vœu d'ériger une chapelle à l'honneur de Saint-Roch. La construction démarra aussitôt au quartier du Château mais fut abandonnée dès que l'épidémie fût terminée.

Lorsque survint la peste de 1721, il ne restait pratiquement aucun lieu de culte à Saint Roch. Les habitants du quartier des Jardins « empruntèrent » à ceux du quartier du Grès une statue de Saint-Roch et lui construisirent une chapelle à l'emplacement actuel.

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles

Le quartier des jardins et le Réal (F)

Ce quartier est le lieu de naissance du poète Joseph Roumanille (en 1818) au Mas des pommiers.

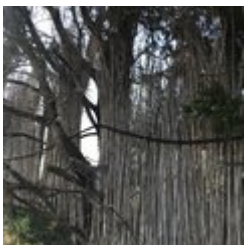
C'est la partie de St Rémy où se trouve la majorité des maraichers dans les années 1850, appelés alors «jardiniers ». Les jardins de Saint-Rémy furent, grâce à ceux qui les exploitaient, de véritables bancs d'essais de cultures nouvelles.

Les parcelles, arrosées par le Réal, se distinguent par de hautes haies de cyprès et de roseaux.



Paysages de cultures (G)

À la fin du XIXe, différentes crises frappent l'agriculture : la maladie du ver à soie, l'apparition des colorants de synthèse qui rend inutile la culture de la garance et le phylloxéra qui ravage les vignobles français. Les cultivateurs du quartier des jardins de St-Rémy se spécialisent alors dans l'horticulture et la culture maraîchère. Ces fragiles productions bousculent le paysage agricole : apparaît alors un maillage de petites parcelles protégées du mistral par de hautes haies brise-vent.



Les Sébisses (H)

Pour protéger les cultures grainetières et maraîchères, les « jardiniers » de Saint-Rémy plantent dès le XIXe s. un dense réseau de haies de cyprès qui jouent un rôle de brise-vent. La base des troncs, dénudée avec le temps, est renforcée de « sébisses », de petites palissades de cannes de Provence. Les sébisses maximisent les effets de la haie brise-vent et limitent les turbulences à la base des troncs

Crédit photo : Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Musée Mistral (I)

Ce musée est consacré à l'écrivain provençal Frédéric Mistral (1830-1914). Ce dernier eut trois demeures successives à Maillane. Contraint de quitter le mas du Juge à la mort de son père, il s'installât dans la maison du Lézard avec sa mère avant que sa notoriété lui permette de faire construire sa propre maison, qui abrite maintenant le musée. Cette maison, son jardin et ses dépendances sont classés aux monuments historiques depuis le 10 novembre 1930.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



Canal du Vigueirat (J)

Ce canal a été construit entre 1642 et 1647 afin d'assainir la « Vigueirie » (plaine agricole entre la Montagnette et les Alpilles) en évacuant les eaux de vidange jusqu'à la mer. Le Canal du Vigueirat, qui prend naissance sur la commune de Tarascon, s'étend sur 46 km et est en partie classé dans la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat. Son exutoire se trouve dans le Canal de navigation d'Arles à Bouc.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



Château de Roussan (K)

Cette bastide provençale est constituée d'une partie centrale du XVIIIe siècle, une seconde partie abritant notamment la bibliothèque a été ajoutée au XIXe siècle. Elle est composée de façades à trois niveaux, percées au sud comme au nord, symbole d'une occupation saisonnière de villégiature. Un parc avec une serre et un bassin entoure le château. Le premier reconnu n'était autre que le capitaine chevalier Bertrand de Nostradamus, frère du célèbre médecin et auteur St Rémois.

Crédit photo : G.GARNIER



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

